

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 101 (1956)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Les événements et les tendances  
**Autor:** Perret-Gentil, J.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342725>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La défense occidentale**Les événements et les tendances**

Le fait marquant de la période qui a débuté à l'automne 1955 est l'intervention ouverte de l'U.R.S.S. en Orient méditerranéen.

Le Conseil de l'Atlantique-Nord, groupant les Ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances des 15 Etats membres (Allemagne comprise), a tenu sa session régulière à la mi-décembre pour procéder à ce qui est appelé l'« Examen annuel de l'Alliance ». Le communiqué final, bien que d'un caractère assez général, n'en reflète pas moins les grandes tendances de la communauté sur les plans politique et militaire. On y trouve une énumération de griefs à l'encontre de l'Union Soviétique, telle une sorte d'inventaire des faits de la guerre froide nouvelle version. Le passage le plus net est celui relatif aux « récentes initiatives et déclarations provocantes de l'Union Soviétique au sujet du Moyen-Orient et de l'Asie ». Et il faudrait y ajouter l'Afrique.

Depuis lors M. Molotov a déclaré à Genève, pour justifier les envois d'armements à l'Egypte, qu'il ne s'agissait que de permettre à ce pays de « faire un petit geste d'indépendance et que l'U.R.S.S. n'entendait pas ouvrir un second front en Afrique ». Tout paraît indiquer au contraire que telle est bien son intention ; d'ailleurs peu après, M. Khrouchtchev a été beaucoup plus net en apportant « l'appui de l'U.R.S.S. aux peuples d'Afrique qui luttent pour leur indépendance ».

Une série de faits confirme entièrement la nouvelle entreprise soviétique vers l'Orient et le continent africain. Il est aisé de les énumérer brièvement :

— agitation grave à Chypre, où toute l'affaire a été menée au début par le parti communiste, s'en prenant à « la transformation de l'île en porte-avions occidental » ; il

- s'agit en fait de la base britannique la plus importante, après l'abandon de celles du Canal de Suez, et du siège du Commandement des Forces de terre du Moyen-Orient ;
- émeute en fin de 1955 à Amman, capitale de la Jordanie, au moment précis où ce pays, création britannique, allait adhérer au Pacte de Bagdad, lequel groupe les Etats du Moyen-Orient en une chaîne défensive en bordure de l'U.R.S.S. ; puis en mars 1956, éviction du chef anglais de la Légion arabe, suivie peu après d'offres de financement et d'armements de la Ligue arabe ;
  - le trafic d'armes et les ventes d'armements du bloc soviétique, de plus en plus importants en Orient, principalement à l'Egypte, paraissant dépasser les possibilités normales d'absorption de ce pays ; jusqu'à présent a été signalée la livraison d'environ 300 chars lourds et moyens et 200 avions MIG, chasseurs et bombardiers ;
  - création d'un centre occulte au Caire, d'où sont attisés de multiples foyers insurrectionnels en Afrique ; et même, l'aviation étant accompagnée de techniciens russes, formation en potentiel d'une base aérienne égypto-soviétique, dont les possibilités pourront constituer une gêne sérieuse pour l'aviation stratégique occidentale implantée dans le bassin méditerranéen.

Certes, à première vue, l'effervescence en Orient peut paraître s'inscrire dans un conflit local arabo-israélien. Mais l'analyse des faits sur le plan militaire incline beaucoup plus à les relier à la vaste entreprise de l'Est contre l'Ouest. En effet, une manœuvre d'envergure se dessine. Les bases occidentales, non seulement Chypre mais également celles de l'Afrique du Nord peuvent être menacées un jour par la subversion et la guérilla. De toute évidence une nouvelle phase, orientale et africaine, d'expansion soviétique est en plein développement.

Cependant le reproche est souvent adressé à l'Alliance atlantique d'être trop exclusivement limitée à l'Europe. Il manque parfois une vraie communauté au-dehors.

Des appuis indirects ont tendu à faire octroyer des avantages substantiels et hâtifs d'indépendance à la Tunisie et au Maroc. Dès lors tous les moyens, pour ainsi dire scientifiques, d'insurrection sous sa forme la plus abominable, ont pu se concentrer sur l'Algérie. Il a fallu en venir après un an de dispositions préventives, aux mesures d'autorité les plus graves et à la constitution de zones et de formations opérationnelles.

Tout se passe en définitive comme si les éléments d'un corps de bataille que la France a remis sur pied, dussent être depuis dix ans attirés à l'extérieur. Ceci est également partiellement le cas pour la Grande-Bretagne.

Or la communauté atlantique, bien que ne comportant pas d'obligations militaires hors d'Europe, doit jouer non seulement en cours de manœuvres, mais pour le moins en Méditerranée, de Suez à Agadir, zone que les Alliés ont pu tenir à l'époque la plus sombre du dernier conflit et où ils ont basé leur offensive de libération. Il s'agit en un mot du soubassement stratégique de l'Europe.

\* \* \*

Au sujet de la *République Fédérale Allemande*, le Conseil de l'Atlantique-Nord s'est félicité de sa participation, pour la première fois, à la session annuelle. Puis mention a été faite d'une impulsion et d'une orientation nouvelles à donner aux futurs plans de l'alliance. Il est sans doute question du nouveau plan de défense de l'OTAN, dont il a été fait mention ces derniers temps. Avant l'intégration de l'Allemagne, il y avait lieu d'admettre que les forces occidentales auraient procédé en cas de conflit à une manœuvre retardatrice jusqu'à l'obstacle du Rhin, sur lequel la résistance principale se serait fixée. Il tombe sous le sens que les forces occidentales, peu nombreuses au regard de la supériorité numérique soviétique, auraient tout intérêt à utiliser au maximum cet obstacle. En revanche, la participation allemande ne peut qu'inciter à une défense « le plus à l'est possible », c'est-à-dire au plus près de

la limite interzonale. Il serait inconcevable que le territoire du nouveau partenaire ne fût pas défendu, et de même que la totalité du glacis qu'offre ce territoire ne fût pas employée.

Cependant cette ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest n'a aucune valeur militaire, sauf à la frontière bavaro-tchèque. Au nord elle serpente dans la grande plaine de l'Elbe à la Weser; et au centre, elle forme le fameux saillant soviétique de Thuringe, dont la partie la plus avancée se situe à quelque 160 kilomètres du Rhin, en direction de Mayence. Ce saillant donne au territoire allemand une étrange forme comparable à un sablier, qui compromet les avantages mêmes de sa possession. Il serait donc logique qu'une défense « le plus à l'est » débutât presque automatiquement par une opération préliminaire de réduction de cette poche, à l'exemple de celle du saillant de Saint-Mihiel en 1918. Il ne pourrait s'agir d'une opération offensive à objectif lointain, mais simplement d'une action locale dans un cadre général de défense.

Une telle éventualité n'est d'ailleurs signalée que pour souligner l'importance de la situation nouvelle créée par l'entrée de l'Allemagne dans l'alliance. Il est cependant hasardeux de supposer des solutions précises.

\* \* \*

Le même communiqué a fait état de la « volonté de tous les gouvernements représentés de voir les forces atlantiques dotées des armes les plus modernes ». L'allusion aux *engins atomiques* ressort de la phrase qui suit, mentionnant la « contribution efficace dans cette voie des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada ». Ainsi se trouve abordé le domaine immense des armements nucléaires; leurs portées et leurs effets; leurs incidences et répercussions dans toutes les branches de l'activité militaire.

C'est certes le problème le plus ardu et le plus vaste des temps actuels. Et pour le moment, ainsi qu'on le verra par la suite, on n'en est encore qu'au stade des expérimentations tactiques.

Deux autres questions ont eu également les honneurs du communiqué : la défense aérienne et les télécommunications, les deux choses étant d'ailleurs liées.

Les chefs de l'alliance se sont toujours plaints de la faiblesse de la *défense aérienne*. Ceci provient non pas tant d'une insuffisance de moyens aériens proprement dits, en nette progression, que, en considérant les choses sous leur angle technique, d'un vice organique pouvant s'exprimer par cette formule : le ciel européen n'est pas intégré. En effet, chacun des Etats membres de l'alliance conserve et la souveraineté de son ciel et la responsabilité de sa défense. De ce fait il existe une dizaine de commandements de défense aérienne nationaux de l'Europe, sans compter les « régions » subdivisant les territoires de grande étendue. Toute augmentation de vitesse des avions aggrave ce défaut. Il est simple de dire qu'il faudrait un commandement aérien européen unifié, comme pour les forces de terre ; mais le commandement des forces aéro-terrestres s'étend aux grandes unités et éléments qui lui sont attribués et stationnant dans une zone délimitée ; de nombreux territoires, même avec leurs réserves, y échappent. Pour la défense aérienne il s'agit donc de trouver une formule remédiant à cette déficience, car la souveraineté des ciels nationaux ne veut plus rien dire avec des aviations à vitesse supersonique. Tel est, semble-t-il, le sens à donner aux termes employés par le Conseil de l'OTAN, qui visent « l'amélioration des accords pour la défense et le système d'alerte en Europe ».

La première mesure envisagée comporterait la création de quatre grandes régions aériennes de défense : Nord-Europe, Centre-Europe, Sud-Europe, Méditerranée comprise, et les îles Britanniques. Ces régions ne concorderaient pas avec les grands commandements de mêmes noms ; elles en seraient une très large extension. Le progrès que constituerait la réduction d'une dizaine de commandements nationaux en quatre régions opérationnelles aériennes, sera donc fort appréciable ; et ces dernières seront, de plus, facilement subordonnées à une autorité commune.

En revanche, la question des  *télécommunications*  au profit de la défense aérienne, bien que tout aussi importante, est essentiellement d'ordre technique. Un tel réseau ne peut avoir pleine efficacité, en raison des impératifs d'extrême rapidité des connexions, que s'il dispose d'une autonomie absolue. Il forme le joint indispensable entre, d'une part, le réseau radar qui détecte et suit les avions ennemis durant leur parcours, et, d'autre part, l'aviation d'interception et la D.C.A. chargés de les combattre.

On en arrive à admettre qu'un tel réseau doit être à l'usage exclusif du commandement et de la défense aérienne. Dans la partie centrale de l'Europe, il est possible de faire appel aux réseaux des P.T.T. des différents pays, comme c'est le cas présentement ; mais ceux-ci seront forcément surchargés par les besoins des Etats, dont les « priorités » seront nombreuses. Dans des régions plus lointaines et à plus faible densité de communications, l'insuffisance du débit peut amener une situation telle, que les avions ennemis seraient incités à faire usage systématiquement de ces zones. Le Conseil de l'OTAN a donc pris la décision de créer, en commençant par les zones extrêmes de l'Europe, des réseaux strictement réservés aux besoins militaires. L'un est prévu vers la Norvège, branché probablement sur l'Angleterre ; et un second, avec Paris comme origine, établira la liaison avec les deux commandements principaux du Sud-Europe, à Naples et à Smyrne.

Il s'agit d'une technique nouvelle. Le premier de ces réseaux utilisera le système, approprié aux distances relativement courtes, dénommé « troposphérique » ; et le second, pour des distances de plusieurs milliers de kilomètres, est appelé « ionosphérique ». La troposphère, comme on le sait, est la partie inférieure de l'atmosphère (jusqu'à 10 000 m. d'altitude et que l'on nomme communément l'atmosphère), dont la partie supérieure est la stratosphère. La troposphère a la réputation d'être « zone de turbulence », surtout dans sa partie la plus proche du sol, d'où par exemple les nombreuses « corrections » devant intervenir dans les tirs d'artillerie ; de plus, une infinité

de messages hertziens la traverse. Cependant ces inconvénients sont supportables sur des distances moyennes, tandis qu'ils s'aggravent sur de plus longues.

Au-dessus des 50 km. de la stratosphère commence la ionosphère, qui s'étage jusqu'à environ 400 km. Celle-ci possède la propriété de réfléchir en dents de scie sur le pourtour du globe terrestre les ondes hertziennes. Les applications des nouvelles techniques en question ne sont connues que des spécialistes ; l'intérêt éveillé à ce sujet permet d'espérer quelques données de vulgarisation. Pour le moment les deux avant-projets de cette réalisation seront financés par le Département de la Défense américain.

\* \* \*

En s'ajournant, le Conseil de l'OTAN a prévu des sessions spéciales de travail des Ministres de la défense et de leurs experts pour l'étude de plans d'organisation des forces ; ceux-ci s'étendront sur des périodes plus longues que pour les plans établis jusqu'à présent et portant sur les trois années à venir sous forme d'objectifs : définitifs pour la première année ; provisoires pour la deuxième et de prévision pour la troisième.

La réunion ouverte en février concerne des questions d'ordre strictement militaire, en l'occurrence la *refonte des formations organiques*. Les trois principales puissances de la coalition ont procédé jusqu'à présent à des expérimentations, chacune dans son cadre national. Il s'agit maintenant d'en confronter les résultats et de fixer si possible des normes communes. De premières informations, bien que générales, permettent d'entrevoir certaines tendances :

— Les Anglais paraissent avoir adopté le point de vue le plus accusé : ils réduisent notablement les effectifs des grandes unités ; mais ils les renforcent nettement en chars lourds, quatre régiments pour les D.B. et deux régiments pour les D.I., un de Centurions et un de Conquerors, ce qui paraît considérable ; les diminutions en hommes sont



obtenues par la quasi-suppression de l'infanterie dans les premières (réduite à un seul bataillon) ; et son allégement à l'extrême dans les secondes, par la disparition des compagnies d'accompagnement des bataillons et leurs armes lourdes d'infanterie.

- Les Français ont mis au point une Division mécanique rapide<sup>1</sup> ; celle-ci est formée de deux régiments « Inter-Armes » (chars AMX, engins SS 10, etc.) ; d'un régiment de reconnaissance (E.B.R.) ; d'un régiment d'infanterie portée ; et d'unités d'artillerie (automoteurs de 105), etc. Cette grande unité à effectifs assez restreints, prévue pour des missions particulières, est rappelée ici en raison de son armement léger, qui représente une tendance dans la compétition actuelle, ainsi que par l'articulation de ses différents éléments selon le système binaire ou quaternaire, bien que pour la facilité de ses manœuvres, certains eussent préféré qu'elle fût à trois R.I.A.

Un type de D.I.M. (motorisée) a également été créé à quatre régiments d'infanterie portée, dont les effectifs équivalraient à ceux de gros bataillons ; un régiment de « choc » doté de chars AMX et un sous-groupement d'ensemble (automoteurs, etc.). En définitive l'effort français a porté sur certains types d'unités de haute maniabilité et dotées de matériels légers (chars de 13,5 tonnes, automoteurs de 105 de tonnage guère plus élevé ; et engins très légers : SS 10, canons sans recul de 75 et mortiers).

Anglais et Français paraissent donc aux antipodes, les premiers augmentant encore les matériels très lourds de leurs grandes unités et réduisant à l'extrême les éléments et matériels légers ; les seconds au contraire donnant nettement la préférence à des unités de formule nouvelle dotées de matériels légers. Mais il s'agit de divisions de types différents. On ne peut donc trancher en faveur des uns ou des autres.

---

<sup>1</sup> Voir Revue Militaire Suisse, décembre 1955, page 570.

Il faut plutôt admettre que deux tendances se dégagent, qui seront probablement concomitantes. On pourrait même dire qu'il y aura des unités très puissantes et lourdes et d'autres légères, comportant cependant le maximum de puissance que pourront apporter certaines armes de conception nouvelle.

— Les Américains ne paraissent pas avoir procédé à des expérimentations en Europe. Mais sur leur continent ils ont effectué de grandes manœuvres (novembre et décembre 1955), auxquelles ont participé 140 000 hommes, dont 30 000 aviateurs, ainsi que 1200 avions d'appui tactique, de reconnaissance et de bombardement. La proportion de l'élément aérien paraît nettement plus élevée qu'aux manœuvres interalliées du Centre-Europe. C'est là le fait essentiel. Il faut mentionner en outre, un emploi de plus en plus intensif d'engins téléguidés et de fusées (à caractère plutôt aéronautique pour les premiers et balistique pour les seconds) à charges nucléaires ; ils sont en majeure partie actionnés par les « aviateurs ». De plus un corps aéroporté participait à la manœuvre, son état-major assurant le fonctionnement du commandement d'un des partis et ses éléments se fractionnant au profit de l'un et l'autre de ceux-ci. L'importance de l'élément aérien s'est haussé à un tel niveau, non pas en nombre d'hommes mais en puissance des moyens, que le commandement de l'ensemble de la manœuvre était dévolu à un général de l'Air, fait sans précédent dans les annales militaires.

Ainsi on peut admettre que la tendance des Américains est d'appuyer au maximum par des engins basés en dehors du champ de bataille, un minimum d'éléments qui y combattent. Les éléments de surface n'accusent pas une préférence vers des matériels soit lourds, soit légers ; mais le panachage de ceux-ci s'y affirme, allant des chars les plus lourds, à canons de 120 mm., qui deviendront probablement « atomiques », jusqu'à des canons sans recul de 75 mm. montés sur jeeps et groupés en batteries. Le luxe des moyens de transmission

est surprenant. Enfin a été codifiée la formation d'unités de renseignements chargées de rechercher très profondément les objectifs justiciables du feu nucléaire.

\* \* \*

Plusieurs informations, peut-être encore prématurées, ont mentionné que les effectifs des divisions du type OTAN seront diminués de 5000 hommes quant aux divisions d'infanterie, actuellement de 18 700 ; et de 4000 pour celles blindées, qui en comptent 15 600. D'une manière ou d'une autre, il sera procédé à des réductions. C'est un point sur lequel les trois alliés semblent être tombés d'accord. Or cela ne peut être obtenu que par l'augmentation des engins à armements puissants ou relativement puissants, aussi bien de types lourds que légers, mais comportant des équipages réduits.

Il est une autre tendance sur laquelle l'unanimité paraît faite ; soit la réintroduction des formations quaternaires. En raison des immenses espaces dévolus, les grandes unités seront disposées en carré, afin de pouvoir aussi bien faire face de tous les côtés que de *durer* sur le champ de bataille atomique, les unités subalternes se relayant deux par deux.

On peut encore ajouter que les divisions seront fractionnées en quatre groupements tactiques à base de régiments (infanterie ou chars, selon le type de division) avec de l'artillerie, telles de petites divisions, qui évolueront dans des espaces prévus antérieurement pour des divisions. A leur tour, les divisions tiendront le rôle de corps d'armée en réduction, assurant les relèves, renforcements et actions d'ensemble. La tendance générale se dessine d'une sorte de translation des pouvoirs des commandements, qui s'abaissent tandis que les espaces s'accroissent.

Lt.-colonel J. PERRET-GENTIL

---